Image not found or type unknown

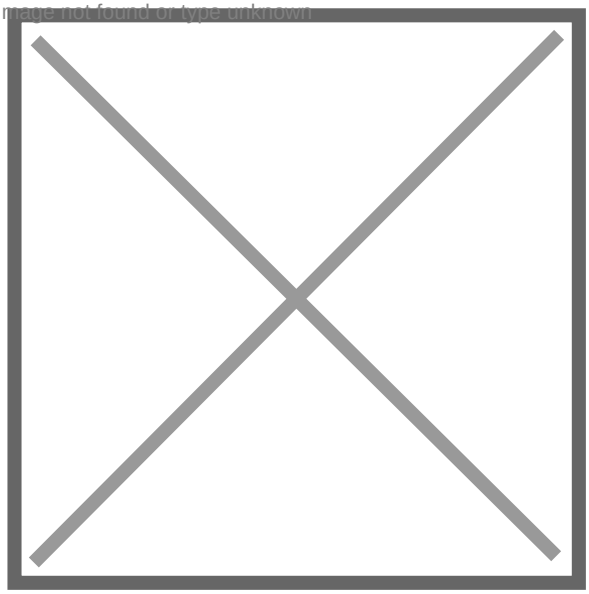

Harcellement au travail dois je me laisser détruire ?

Par **kenzea**, le **23/04/2013** à **13:35**

Bonjour, je viends d etre diplomée et je suis actuelement aide soignante dans une maison de retraite privée.... je subi un harcelement moral depuis quelques mois d une collègue et dernièrement elle à réussi à monter tout le monde contre moi, j en ai informé mes supérieurs à plusieurs reprises.... ce qui à poussé ma collègue à continuer, c est une bonne à rien, elle n a qu a partir, me croiser dans un couloir et me regarder de travers, parler dans mon dos et quand j arrive se taire, menacer de démissioner ci je reste, espioner mon travail, elle a tout fait pour me pousser a la faute, je précise que j ai eu plusieurs arrets de travail pour dépression et je suis sous traitement,un jour je me suis écroulé dans le vestiaire et j avais deux collègues avec moi qui ont dit il faut que ca s arrete ells ont été voire l infirmière qui leur a dit que je faisais mal mon travail et que le harcellement ne pouvait rentrer en ligne de compte, cette personne a harceler une autre collègue avant moi , elle n a eu aucune sanction par contre celle qui était la victime à été changé d étage et il y en a eu une troisième en meme temps que moi quand on c est rendu compte que je m entendais bien avec elle on a voulu la changé de roulement celle ci est partie . ma hierarchie m a bien dit que ci on devait en guarder une se ne serait surement pas moi... malgré tout je suis retourné au travail avec la boule au ventre et la peur de mal faire, je me suis tromper de jour pour la douche d un résident, j ai eu quelques oubli mais rien qui metteit la vie des patients en danger; ah oui j oubliai je suis plus lente dans mes toilettes ce qui m a vallu beaucoup de critiques du genre, il faut lui faire ses toilettes, c est une bonne a rien ! je viends de recevoir un courrier comme quoi la direction voulait me voire en vue de me mettre une sanction disciplinaire actuelement en arret dois je aller à cette entretient ou demander un report ? puis je encor me battre pour que l on entende encor le fait que je suis harceler et que cette personne soit sanctionner pour le mal qu elle a fait et surtout les degats psychologiques? merci de me donner votre avis;

Par **bea13**, le **23/04/2013** à **14:53**

bonjour
je vous plains de tout mon coeur, j ai l impression que tout le monde est contre vous , meme votre hierarchie. Allez a l entretien , ne le reportez pas, ca ferait qu aggraver les choses. Ils vont peut etre vous proposer une solution. Il existe des associations contre le harcelement au travail, faites vous aider. Bon courage
cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés